

NOUVEAU !!

ING (L) Technix Belgium 1

Profitez de la bourse belge !

Vous êtes un investisseur fervent d'actions et l'absence de protection de capital ne vous effraie pas? Dans ce cas, Belgium 1, le nouveau compartiment de la sicav luxembourgeoise ING (L) Technix, devrait vous plaire.

ING (L) Technix Belgium 1 vous permet, pendant 4 ans, de participer à l'évolution de l'indice belge BEL20 qui regroupe les principales actions de notre bourse nationale. Celle-ci vient de connaître une année faste et les prochaines années s'annoncent également sous les meilleurs auspices.

Vous gagnez en cas de hausse boursière... ...mais éventuellement aussi en cas de baisse

Si, après quatre ans, le BEL20 n'est pas plus bas qu'au moment du lancement du compartiment, vous êtes gagnant. Vous touchez l'éventuelle plus-value, en plus de votre mise initiale (250 EUR avant les frais). En outre, vous ne payez pas de précompte mobilier sur la plus-value.

Si, après quatre ans, l'indice est plus bas qu'au moment du lancement du compartiment, vous n'avez encore aucune raison de vous alarmer. En effet, tant que le BEL20 n'affiche pas un cours de clôture plus de 35% inférieur à celui en vigueur au moment du lancement du compartiment, la performance négative enregistrée à l'échéance est convertie en performance positive. Ainsi -15% devient +15%.

Si à n'importe quel moment au cours de la durée du compartiment, l'indice venait à tomber sous le seuil des 65% de sa valeur initiale du 16/02/2006, dans ce cas vous subissez l'entière de la moins-value de l'indice BEL20 à l'échéance.

Attiré par la bourse belge?

Du 11 janvier au 27 janvier inclus (sous réserve de clôture anticipée), vous pouvez souscrire à ING (L) Technix Belgium 1.

EN PRATIQUE

ING (L) Technix Belgium 1

Période de souscription initiale: du 11 au 27 janvier 2006 inclus (sous réserve de clôture anticipée)

Prix de souscription: 250 euros, uniquement actions de capitalisation

Date d'échéance: 16 février 2010

Date de paiement: 8 février 2006

Commission d'émission: 3%

Commission de conseil: 1,20% par an

Frais de sortie: 1% en cas de vente avant l'échéance

Taxe boursière: 1,10% en cas de sortie avant l'échéance (max. 750 EUR)

Coût livraison matérielle: 12,50 euros (à l'achat)

Valeur d'inventaire: calculée 2 fois par mois après la période de lancement, le 2ème et le 17ème jour du mois dans la mesure où il s'agit de jours bancaires ouvrables

Compartiment sans protection du capital

Exemples hypothétiques

Exemple 1			
Performance du Bel20 à l'échéance	Performance plus basse atteinte pend. la durée	paiement à l'échéance	Rendement actuariel (avant frais)
55%	-5%	155%	11,60%

Exemple 3			
Performance du Bel20 à l'échéance	Performance plus basse atteinte pend. la durée	paiement à l'échéance	Rendement actuariel (avant frais)
9%	-12%	109%	2,20%

Exemple 2			
Performance du Bel20 à l'échéance	Performance plus basse atteinte pend. la durée	paiement à l'échéance	Rendement actuariel (avant frais)
-28%	-34%	128%	6,40%

Exemple 4			
Performance du Bel20 à l'échéance	Performance plus basse atteinte pend. la durée	paiement à l'échéance	Rendement actuariel (avant frais)
-45%	-48%	55%	-13,90%

Invest News est une publication de ING Belgique
Editeur responsable : Nathalie Vandepuete, avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles

Cette publication paraît aussi en néerlandais

19, Boulevard de la Cense 1410 Waterloo
(Parking aisé à l'arrière)

☎ 02.351 51 00 ☎ 02.351 67 87

info@patrimonia.biz www.patrimonia.biz

Nous sommes à votre disposition :
du Lundi au Samedi sur Rendez-vous

Agent Bancaire Record n° 26139-1 CBFA 49.851
TVA BE 451.112.941 RC Nivelles 074813

www.patrimonia.biz

visitez-le, cela vaut le détour !

Waterloo, le 16 janvier 2006

ING (L) Technix Belgium 1

11 janvier au 27 janvier janvier

Période de souscription du 11 janvier au 27 janvier janvier (clôture anticipée possible).

Date de paiement: 8 février

Caractéristiques:

- Sicav de capitalisation d'une durée de **4 ans**.
- Sous-jacent: **Bel 20**
- Cotation Eval: 4 (sur une échelle de 0 à 6).

Remboursement à échéance:

- 100% de la performance (+ ou -) du Bel20
- Aussi longtemps que le Bel20 ne cote pas en-dessous de 65% de sa valeur initiale (sur base des cours de clôture journaliers)
 - 100% de la performance du Bel 20 en **VALEUR ABSOLUE**, ça veut dire qu'une éventuelle performance négative de l'indice sera remboursée à l'échéance comme un rendement positif.
Exemple: Si le Bel20 ne descend pas en dessous de la barrière de 65% (p/r. la valeur de départ) et qu'à l'échéance la performance est de - 20%, le client recevra +20% en sus de la valeur initiale.

Ce produit est intéressant pour un client ...

- à la recherche d'un rendement supplémentaire
- à la recherche d'un placement à court terme (4 ans)
- qui ne craint pas un effondrement de la bourse belge
- à la recherche d'un rendement, même en cas de baisse des bourses
- disposé à prendre un risque sur son capital de départ

En annexe:

- **Fiche technique**

ING (L) Technix Belgium 1

Sicav de droit luxembourgeois constituée en février 1996

Compartiment de ING (L) Technix ouvert depuis le 11 janvier 2006



	Capitalisation	Distribution
Code ISIN :	LU0240489186	-
Code SVM :	5036927-08	-

Objectif et politique d'investissement

L'objectif du compartiment est de permettre à l'investisseur de participer à concurrence de 100% à l'évolution de l'indice BEL20 sans protection du capital de départ.

Le capital à l'échéance (16/02/2010) du compartiment sera défini comme suit:

- Si le niveau du BEL20 pendant la durée du compartiment, reste au dessus de 65% de son niveau initial, l'investisseur recevra son capital de départ (250 EUR avant frais et taxes) le 16/02/2010 augmenté de l'évolution en valeur absolue de la performance du BEL20.

- Si par contre, le niveau de l'indice BEL20, quel que soit le jour pendant la durée du compartiment a été inférieur ou égale à 65% de son niveau initial le 16/02/2010, l'investisseur recevra à l'échéance 100% de la hausse ou de la baisse de l'indice. Dans le cas d'une éventuelle baisse de l'indice, le capital de départ ne sera biensûr pas protégé.

Indice de référence: BEL20 index

Devise de référence: euro (EUR)

Cotation EVAL®

Risque	faible					élevé	Horizon min.
EUR							> 5 ans

(sur base du passé)

Prix initial

Le prix initial est de 250 EUR. Ce prix est à majorer de la commission d'émission de 3%. Il est d'application pour les souscriptions reçues pendant la période de souscription initiale, du 11 janvier 2006 au 27 janvier 2006 inclus (clôture anticipée possible). La date de paiement est le 8 février 2006. Bien sûr, il est toujours possible de souscrire par la suite à la valeur d'inventaire suivante. Celle-ci est calculée 2 fois par mois : le 2 et le 17, pour autant que ceux-ci soient des jours ouvrables bancaires.

Les actions au porteur sont émises en titre de 1, 5 et 25 actions de capitalisation. Les actions déposées sous dossier-titres Record Bank sont détenues gratuitement.

Indice BEL20

- | | |
|------------------|------------------|
| 1. AGFA-GEVAERT | 11. GBL NEW |
| 2. BARCO NEW | 12. INBEV |
| 3. BEKAERT | 13. KBC GROUPE |
| 4. BELGACOM | 14. MOBISTAR |
| 5. COFINIMMO | 15. OMEGA PHARMA |
| 6. COLRUYT | 16. SOLVAY |
| 7. DELHAIZE | 17. SUEZ |
| 8. DEXIA | 18. UCB |
| 9. D'IETEREN | 19. UMICORE |
| 10. FORTIS (BRU) | |

Structure des frais

Commission d'émission: 3%

Commission de gestion: 1.2% par an.

Commission de rachat : 1% en cas de sortie avant l'échéance

Taxe sur les opérations de bourse: 1.10% à la sortie avant l'échéance (max 750 EUR)

Frais de livraison matérielle: 12.50 EUR (à l'achat).

Avant de souscrire, nous vous invitons à consulter le prospectus d'émission et le glossaire ci-joint. Le prospectus, le prospectus simplifié ainsi que le dernier rapport périodique de la Sicav sont disponibles dans toutes les agences Record Bank. ING assure le service financier.

ING (L) Technix Belgium 1

Sicav de droit luxembourgeois constituée en février 1996
Compartiment de ING (L) Technix ouvert depuis le 11 janvier 2006



	Capitalisation	Distribution
Code ISIN :	LU0240489186	-
Code SVM :	5036927-08	-

Exemples Hypothétiques

(1)

Performance du Bel 20 à l'échéance	Performance plus basse atteinte pendant la durée	Paiement	Rendement actuariel (avant frais)
		à l'échéance	
55%	-5%	155%	11,60%

(2)

Performance du Bel 20 à l'échéance	Performance plus basse atteinte pendant la durée	Paiement	Rendement actuariel (avant frais)
		à l'échéance	
-28%	-34%	128%	6,40%

(3)

Performance du Bel 20 à l'échéance	Performance plus basse atteinte pendant la durée	Paiement	Rendement actuariel (avant frais)
		à l'échéance	
9%	-12%	109%	2,20%

(4)

Performance du Bel 20 à l'échéance	Performance plus basse atteinte pendant la durée	Paiement	Rendement actuariel (avant frais)
		à l'échéance	
-45%	-48%	55%	-13,90%

ING (L) Technix Belgium 1

Période de souscription du 11 janvier au 27 janvier (clôture anticipée possible).

Date de paiement: 8 février

Caractéristiques:

- Sicav de capitalisation d'une durée de 4 ans.
- Pas de protection du capital !
- Sous-jacent: Bel 20
- Cotation Eval: 4 (sur une échelle de 0 à 6).

Remboursement à échéance

- ✓ 100% de la performance du Bel20
- ✓ Aussi longtemps que le Bel20 ne cote pas en-dessous de 65% de sa valeur initiale (sur base des cours de clôture journaliers)
 - 100% de la performance du Bel 20 en **valeur absolue**, ça veut dire qu'une éventuelle performance négative de l'indice sera remboursée à l'échéance comme un rendement positif.
Exemple: Si le Bel20 ne descend pas en dessous de la barrière de 65% (p/r. la valeur de départ) et qu'à l'échéance la performance est de -20%, le client recevra +20% en sus de la valeur initiale.

Exemples

	Bel 20 à l'échéance	Barrière 65% franchie?	Remboursement	IRR
Exemple 1	55%	Non	155,00%	11,58%
Exemple 2	-28%	Non	128,00%	6,37%
Exemple 3	-45%	Oui	55,00%	-13,88%
Exemple 4	20%	Oui	120,00%	4,66%

Composition et évolution du Bel 20

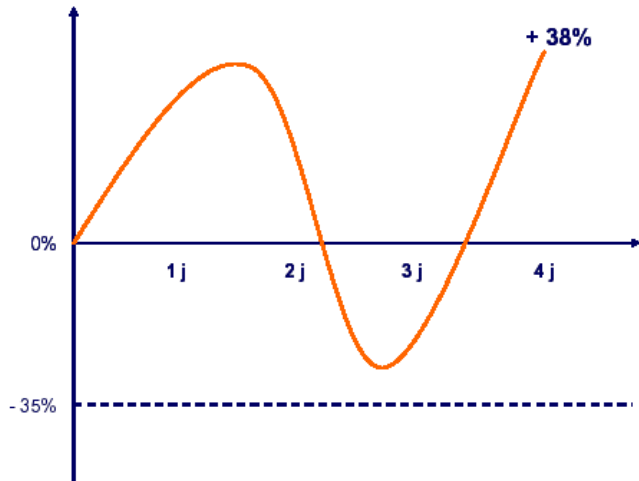
Agfa	Colruyt	GBL	Solvay
Barco	D'leteren	InBev	Suez
Bekaert	Delhaize	KBC	UCB
Belgacom	Dexia	Mobistar	Umicore
Cofinimmo	Fortis	Omega Pharma	



Arguments de vente

- Alternative pour l'investisseur en actions.
- Rendement potentiellement attrayant.
 - Même en cas d'évolution négative du Bel20, l'investisseur peut obtenir un beau rendement
 - Le rendement n'est pas limité.

Exemple hypothétique 1: BEL20 ne perd jamais + de 35% par rapport à son niveau initial



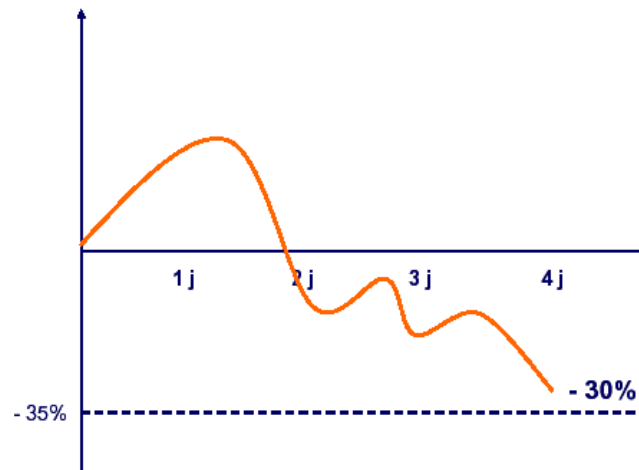
Evolution de la valeur d'inventaire:

Durant les 2 premières années, l'évolution du BEL20, à la hausse, comme à la baisse, se reflétera totalement dans la VNI (respectivement à la hausse ou à la baisse). Les performances négatives des années 2 et 3 vont influencer positivement la VNI car la limite des 35% est encore loin. Lorsque le BEL20 approche des -30%, la VNI pourrait connaître une forte baisse durant une courte période.

A partir de la troisième année, et jusqu'à l'échéance du compartiment, la performance positive se reflétera clairement dans la VNI.

Payout après 4 ans = capital de départ + 38% plus-value

Exemple hypothétique 2: BEL20 ne perd jamais + de 35% par rapport à son niveau initial

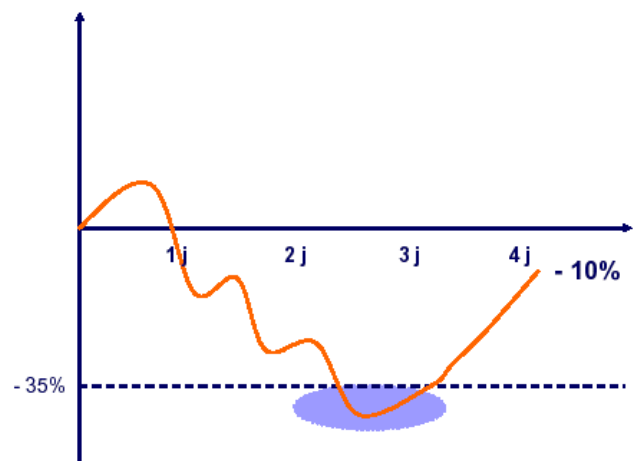


Evolution de la valeur d'inventaire:

Comme dans l'exemple précédent, les hausses et les baisses du BEL20 entraîneront une hausse ou une baisse respective de la VNI. Les performances négatives des années 2 et 3 vont influencer positivement la VNI car la limite des 35% est encore loin. Peu avant l'échéance, on constate que la performance se rapproche des -30%. Cela n'aura pas d'impact négatif sur la VNI étant donné que l'on est proche de son échéance. Au contraire, à l'échéance, la VNI sera augmentée de 30%.

Payout après 4 ans = Capital de départ + 30% plus-value

Exemple hypothétique 3: BEL20 perd + de 35% par rapport à son niveau initial



Evolution de la valeur d'inventaire:

Jusqu'au début de l'année 2, la VNI sera encore positivement influencée par l'évolution du BEL20. Au moment où le BEL20 se rapproche ou touche la limite des -35%, la VNI connaît une forte baisse. Cette baisse se reflète rapidement dans la VNI. A mesure que l'échéance approche et que la performance s'éloigne à nouveau des -35%, cela influence positivement la VNI. La performance négative se reflétera finalement dans la dernière VNI.

Payout après 4 ans = Capital de départ - 10% moins-value = 90% du capital de départ